



Commune de CREUTZWALD

Commune de GUERTING

Commune de DIESEN

Commune de VARSBERG

Commune de PORCELETTE

Commune de BOUCHEPORN

Direction
Départementale
des Territoires
de la Moselle

Service
Risques
Energie
Construction
Circulation
Urbanisme et Prévention des Risques



BASSIN HOULLER LORRAIN
Remontée de nappe

(Rapport E2018 / 034 DE - 18 LOR 22060
Date du 27/04/2018)

Commune de HAM SOUS VARSBERG

Secteurs à enjeux

*Carte annexée au PAC de maîtrise de l'urbanisme
du 13 novembre 2018*

Le Préfet,

Didier MARTIN

LEGENDE

Zones soumises à la remontée de nappe

- Nappe affleurante (jusqu'à 0,5 m de profondeur)
- Nappe sub-affleurante (de 0,5 à 3 m de profondeur)
- Nappe plus profonde (de 3 à 5 m de profondeur)
- Secteurs à enjeux

